

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Etienne BESSAGUET
Secteur Coulmes
Royans Isère
Saison 2023



Sommaire

1. SYNTHÈSE.....	3
2. PRÉAMBULE.....	4
3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION.....	7
3.1 Aide aux manifestations et partenariat.....	7
3.2 Surveillance et accueil des publics par sites sur le secteur Coulmes-Royans-Isère	12
a) Des permanences à l'office de tourisme de Pont-en-Royans.....	12
b) Des rencontres lors de l'entretien des sentiers.....	12
c) Des tournées de surveillance sur les sites sensibles ou à forte fréquentation.....	12
3.3 Surveillance et accueil des publics en soirée et sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.....	13
4. GESTION DES SENTIERS.....	14
4.1. Secteur Coulmes-Royans-Isère : actions principales et par communes.....	14
d) Les principales actions menées cette année sur le secteur Coulmes Royans Isère ..	15
e) Commune d'Auberives-en-Royans.....	17
f) Commune de Beauvoir-en-Royans.....	17
g) Commune de Châtelus.....	17
h) Commune de Choranche.....	18
i) Commune de Cognin-les-gorges.....	18
j) Commune d'Izeron.....	18
k) Commune de Mallevall-en-Vercors.....	19
l) Commune de Montaud.....	19
m) Commune de Pont-en-Royans.....	19
n) Commune de Presles.....	19
o) Commune de Rencurel.....	19
p) Commune de La Rivière.....	20
q) Commune de Rovon.....	20
r) Commune de Saint-André-en-Royans.....	20
s) Commune de Saint-Gervais.....	20
t) Commune de Saint-Just-de-Claix.....	20
u) Commune de Saint-Pierre-de-Chérennes.....	21
v) Commune de Saint-Quentin-sur-Isère.....	21
w) Commune de Saint-Romans.....	21
4.2. Chantiers sur les autres secteurs du Parc du Vercors.....	21
4.3. Autres missions sentiers.....	23
5. SUIVI SCIENTIFIQUE.....	24
6. ACTIONS MENÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SMVIC.....	28
7. VOLET ADMINISTRATIF.....	29
7.1 Formations.....	29
7.2. Réunions.....	29
7.3. Administratif.....	29
8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	31

1. SYNTHÈSE

Gestion des sentiers :

Nombre de poteaux signalétique posés / changés: 34

Nombre de km d'itinéraires balisés (entretien) : 67 km

Sur le secteur :

-Ré-édition du carto-guide de mon secteur en partenariat avec la Communauté de communes SMVIC. Nouveau document recto-verso puisque nous passons de dix neuf à quarante sept communes valorisées.

- Entretien et surveillance du balisage du sentier « Au fil de la Bourne ».

- Mise en place de la nouvelle signalétique GTV VTT sur l'itinéraire traversant mon secteur.

- Installation des nouveaux panneaux d'interprétation sur le sentier du Bournillon (Châtelus).

- Soutien aux actions de l'association SPIA de St-Quentin-sur-Isère : réalisation de marches et bancs sur le sentier thématique de la Tour.

En soutien des autres secteurs :

-Débroussaillage et consolidation d'une ruine à « Côte Chèvre » (Les Nonières) commune de Châtillon-en-Diois.

-Ouverture d'une déviation sur le secteur de Batardière (Engins).

-Réalisation d'un enduit de protection et changement du poêle : cabane de Tiolache en partenariat avec les gardes de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux.

Administratif, réunions, formations

- Formation « Correspondant Grands prédateurs » à Crest

- Journée inter-garderies avec les gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux et des Départements Drôme et Isère sur le site de Chaumailloux (secteur de Chichilienne).

- Réunions mensuelles des écogardes.

- Rencontres avec les partenaires et les collectivités (mairies, offices de tourisme, journalistes, enseignants...)

- Commandes de signalétique

- Rédaction de ce rapport d'activités annuel.

- Rencontre avec les offices de tourisme sur le thème de la fréquentation des sites.

Suivi scientifique

- Suivi du *Myosotis speluncicola* (Saint Julien-en-Vercors)

- Comptage Tétrasyre (Réserve des Hauts Plateaux)

- Comptage Lagopède alpin (Réserve des Hauts Plateaux)

- Comptage international (IOD) des « Vautours et Gypaètes barbus »

- Inventaire des tufières sur l'ENS des gorges du Nan

- Observations faunistiques et floristiques sur les ENS du secteur Coulmes Royans Isère et l'ensemble des sites fréquentés (application Géonature)

- Protocole national PCM (Petites Chouettes de Montagne)

Partenariat et manifestations

- journée découverte du sentier des essences forestières avec le personnel de l'office de tourisme Saint Marcellin Vercors Isère

- journée Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

- deux journées de chantier avec un jeune encadré, en partenariat avec le tribunal de Grenoble.

- un entretien et une visite sur site avec l'équipe de journalistes de LCI

- une intervention en demi-journée à l'Afrat

- une intervention en classe de primaire

- participation au salon du randonneur

- journée mondiale des gardes

- intervention avec le lycée agricole du Puy en Velay

- accompagnement de l'association SPIA (Sauvegarde du Patrimoine Industriel d'Autrefois)

Surveillance et accueil des publics

- permanence à l'office de tourisme de Pont-en-Royans

- veille des abris et refuges non gardés

- secteur Grand Veymont et Réserve des Hauts Plateaux

- ENS des Ecouges, tournée

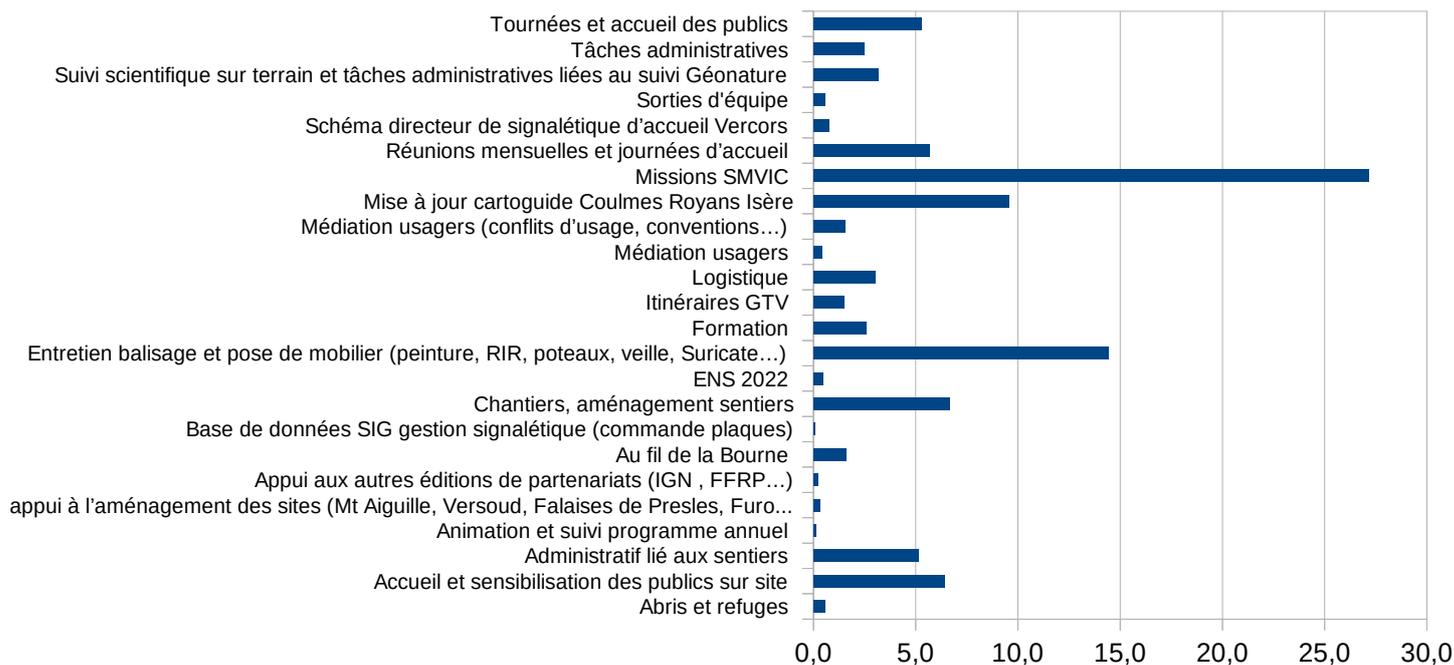
- ENS des Rimets (Rencurel).

- ENS des Gorges du Nan (Cognin-les-Gorges). -

Gorges de la Drevenne et Gorgonnet (Saint-Gervais ; Rovon)

- le sentier de la grotte de Bournillon

Répartition du temps de travail (%) par missions



2. PRÉAMBULE

Cette année 2023 marque le début du « contrat de projet » mis en place par le Parc du Vercors et la Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère SMVIC. Cette mutualisation de poste, sur un équivalent temps plein, est officielle pour une durée de trois ans.

Concrètement, cela se traduit dans les faits par des interventions sur la totalité des quarante sept communes de l'intercommunalité SMVIC, dont dix neuf sont intégrées au périmètre du Parc du Vercors.

Cette organisation est basée sur un temps de travail équitablement réparti sur les deux structures.

Le travail et les missions se répartissent globalement de la manière suivante :

- de mai à octobre, la priorité est donné aux communes adhérentes au Parc du Vercors.
- de novembre à avril, les communes de la vallée de l'Isère (secteurs de Vinay, Saint - Marcellin, Saint-Antoine l'abbaye et les Chambaran) passent au premier plan d'intervention.

MISSIONS PRINCIPALES DES ECOGARDES

LE PARC EN CHIFFRES

Création : **octobre 1970**
Superficie : **206208 hectares**
Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors : **17 030 hectares**
Surface forestière : **70%**
Altitude : **de 180 à 2 453 m**
Itinéraires balisés : **4600 km**
Population : **53 000 habitants**
83 communes drômoises et iséroises
5 villes-portes : Grenoble, Romans-sur-Isère, Crest, Saint-Marcellin, Vinay
8 régions naturelles : Quatre-Montagnes, Piémont nord, Royans Isère, Diois, Royans Drôme, Trièves, Vercors Drômois, Gervanne

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Signalez-nous :

- un balisage d'itinéraire dégradé
- le mauvais état d'un sentier
- un dépôt sauvage de déchets

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

- sur les règles en vigueur dans la Réserve naturelle (parmi les interdictions : véhicules motorisés, cueillette, chiens, etc.)
- sur la faune et la flore

Les **écogardes** et **gardes** de la Réserve naturelle vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
info@pnr-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr

octobre 2025



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



isère
DE DÉPARTEMENT

- LA
DRÔ
ME -



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors

Parc naturel régional du Vercors

SENSIBILISER

LES GARDES, UNE
EQUIPE DE TERRAIN
AU SERVICE DU
TERRITOIRE



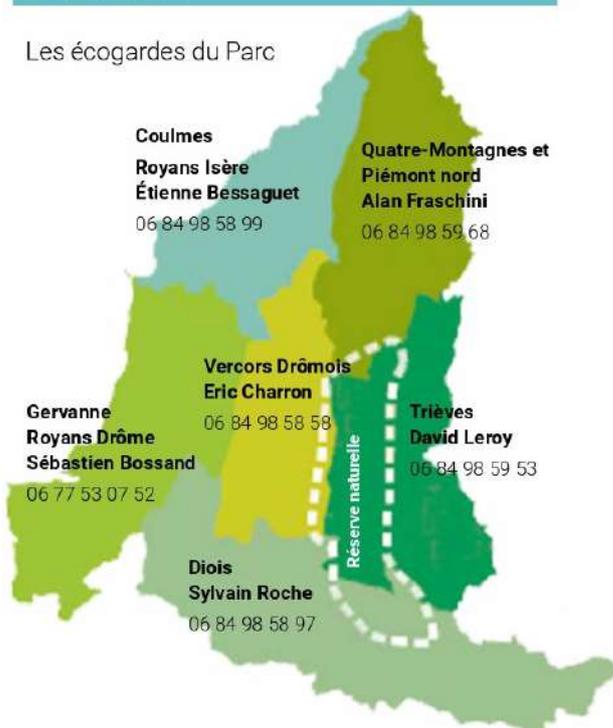


Les gardes de la Réserve naturelle et les écogardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils travaillent de concert pour protéger les milieux naturels et les espèces sauvages et pour sensibiliser tous les publics, visiteurs, habitants et usagers des sites à la préservation de ses patrimoines.

Le Parc naturel régional du Vercors est un territoire habité et ouvert, reconnu pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour sa fragilité. Garant d'une gestion concertée de cet espace, le Parc concilie conservation des patrimoines et dynamiques socio-économiques.

L'histoire a légué au Parc la gestion de la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors, cœur de nature de 17 030 hectares (8 % du territoire) constituant la plus grande Réserve de France métropolitaine. Elle occupe la partie la plus élevée et la plus sauvage du massif. Créée en 1985, c'est un espace particulièrement remarquable, protégé et réglementé.

Les écogardes du Parc



DES MISSIONS COMMUNES

- Accueillir, informer, sensibiliser randonneurs et visiteurs
- Surveiller les sites naturels et veiller à leur préservation
- Assurer un suivi scientifique et technique des milieux
- Être l'interlocuteur de terrain des collectivités du territoire

DES MISSIONS SPÉCIFIQUES

Écogarde du Parc

Assurer la maintenance des itinéraires de randonnées (signalétique directionnelle et balisage)

Garde de la Réserve naturelle

Exercer la police de l'environnement

Gardes de la Réserve naturelle

Jean Andrieux
06 27 60 47 02

Lucas De Lalande
07 60 67 61 83

Guillaume Fruquière
07 60 67 61 99

David Leroy
06 84 98 59 53

Anne-Julie Parsy
06 99 26 04 28

Brice Palhec
06 10 37 41 57

Hervé Tournier
06 27 60 47 26

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

L'assistante de la Réserve naturelle
Nadia Roblet
04 76 94 38 20 | 06 99 08 31 29
reserve.naturelle@pnr-vercors.fr

Le coordinateur des écogardes
Stéphane Fayollat
04 76 94 38 16 | 06 84 98 58 49
stephane.fayollat@pnr-vercors.fr



Gardes de la Réserve des Hauts Plateaux et écogardes

Missions principales :

Les tâches et missions en tant qu'écogarde sont toujours très variées et nombreuses. Les interactions sont importantes étant donné le grand nombre d'interlocuteurs sur quarante sept communes et non plus dix neuf comme auparavant.

Le travail principal reste l'entretien du balisage peinture, la signalétique des sentiers de randonnée, l'entretien et le changement des poteaux directionnels sur le réseau, ainsi que le suivi entre les informations « terrain » et les carto-guides du secteur.

Il convient de noter que depuis quelques années, la diversification des interventions sur le terrain, en particulier l'augmentation du temps passé au débroussaillage et à l'entretien de la végétation entraîne une légère baisse du temps de travail passé sur ces missions principales. Le traitement des alertes issues de la plateforme Suricate (veille et alertes des pratiquants sur les sentiers) demandent également une présence sur le réseau de sentiers.

Missions complémentaires :

Ces tâches sont diversifiées et nombreuses, telles que :

- Les tournées de surveillance sur des zones sensibles : les Espaces Naturels Sensibles, les Arrêtés de Protection Biotope, les sites à forte fréquentation...

- Les relations avec les partenaires locaux : les offices de tourisme, l'ONF, les mairies, les associations de randonneurs, les associations de chasse...

- Le suivi scientifique sur divers sites et plus ponctuellement sur la Réserve des Hauts Plateaux (dont le renseignement de la base de suivi Géonature).

- Les chantiers collectifs avec les autres écogardes sur l'ensemble des secteurs du Parc du Vercors.

- Les permanences dans les offices de tourisme en juillet et août, pour des renseignements randonnée et de la sensibilisation auprès des vacanciers et randonneurs.

- L'organisation de l'entretien des sentiers par des entreprises, des chantiers d'insertion, des agriculteurs (nouvelle mission de mon contrat de projet)...

Notre responsable, Stéphane Fayollat, et notre assistante au pôle tourisme, Véronique Giry, nous apportent un appui conséquent dans la réalisation de ces missions nombreuses et variées.

Nous accueillons également un certain nombre de stagiaires, principalement des jeunes en formation Bac ou BTS. Ils nous accompagnent une ou deux semaines en général et participent à notre quotidien (missions de balisage et d'entretien des sentiers).

D'un point de vue matériel et logistique, nous sommes équipés correctement : outillage, vêtements, Equipements de Protection Individuel (EPI)...

Nous disposons chacun d'un véhicule dont un 4X4 pour nous déplacer sur nos secteurs qui sont relativement étendus. Ce confort de travail est indispensable, et nous avons tous les six écogardes, conscience de cette chance.

3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION

3.1 Aide aux manifestations et partenariat

ECOGARDES ET MANIFESTATIONS

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Plusieurs partenariats ont été menés :

Des permanence à l'office de tourisme de Pont-en-Royans les lundis matins de juillet et août

Ces interventions se sont déroulées en début de saison estivale avec le personnel de l'office de tourisme (Saint-Marcellin Vercors Isère) afin d'aborder différents sujets tels que la fréquentation des sites et la réglementation en place sur les espaces protégés. Ces temps d'échanges permettent aux nouveaux saisonniers d'avoir des connaissances renforcées sur les pratiques et les activités de pleine nature.

Une intervention en demi-journée à l'AFRAT

Le centre de formation pour adultes d'Autrans (AFRAT) a sollicité le Parc du Vercors via l'écogarde pour faire une intervention auprès d'un groupe d'adultes en formation reconversion « Passeport compétences montagne ». C'est une seconde édition. Mon intervention consistait à expliquer les missions des écocardes, mais aussi mon parcours professionnel lorsque j'exerçais les métiers de pisteur secouriste et accompagnateur en montagne. Les échanges ont été très intéressants avec ce groupe, nous avons évoqué les nouveaux modes d'activité de pleine nature, la fréquentation des sites sensibles et l'exploitation forestière.



Une intervention en classe de primaire

Dans la continuité du projet débuté l'année dernière, une intervention d'une matinée a été réalisée avec la classe de CE2-CM1 de l'école élémentaire de St-Quentin-sur-Isère. A l'aide d'outils pédagogiques (photos, objets, bois, crânes d'animaux...), nous avons travaillé particulièrement sur la flore et les essences d'arbres des forêts du Vercors.

Participation au salon du randonneur de Lyon

Le 26 mars 2023 à Lyon s'est déroulé le salon du randonneur. Avec le personnel des offices de tourisme de tous les secteurs du Parc, nous avons accueilli et renseigné un grand nombre de visiteurs sur le stand. Cette manifestation rassemble beaucoup de partenaires dans l'immense espace de la cité internationale de Lyon. Le bilan de ce week-end est toujours très positif, car sur trois journées nous avons pris des contacts avec plusieurs centaines de personnes.

Intervention avec le lycée agricole du Puy-en-Velay

Depuis trois ans maintenant a été mis en place un partenariat avec le lycée agricole du Puy-en-Velay qui vient chaque automne pour un séjour d'intégration et de découverte d'une semaine dans le Vercors. Ils visitent et rencontrent plusieurs structures (Communauté de communes, producteurs, agriculteurs...) mais aussi des professionnels de terrain.

La demi-journée que je passe avec eux se déroule dans le vallon de la Fauge, près de Villard-de-Lans. Je leur explique mon métier, mes différentes missions mais aussi la faune et de la flore présente dans le massif du Vercors.

Deux journées de **chantier en partenariat avec le tribunal de Grenoble** (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour de l'encadrement de jeunes en « mesure de réparation » accompagnés de leur éducateur.

Une journée découverte du sentier des essences forestières avec le personnel de l'office de tourisme Saint-Marcellin Vercors Isère

Cette sortie a été menée sur le sentier d'interprétation des essences forestières sur la commune de La Rivière. Nous n'avons pas trouvé d'autre possibilité que de réaliser cette sortie terrain en fin de saison, le 14 septembre, ce qui n'enlève rien à son intérêt puisque c'est un apport essentiel pour la saison 2024.

Accompagnement de l'association SPIA (Sauvegarde du Patrimoine Industriel d'Autrefois)

Cette association est basée sur la commune de Saint-Quentin-sur-Isère et a pour missions, la mise en place de différents circuits patrimoniaux autour du village. Cette structure dynamique regroupe un grand nombre de bénévoles très investis pour leur village. Elle propose quatre boucles au départ du village qui empruntent par moments les itinéraires du réseau PDIPR et des sections validées par la mairie et les propriétaires. La SPIA a fait également réaliser plusieurs panneaux d'interprétation permettant aux promeneurs de découvrir l'histoire du village et ses monuments.



Sortie découverte du "sentier des essences forestières" avec le personnel de l'office de tourisme SMVIC

La journée consacrée à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Le 1er juillet a eu lieu la fête de l'ABC sur la commune de La rivière avec les élèves de plusieurs écoles. Ce temps festif a commencé à l'école primaire du village puis tous les participants sont allés sur le site de Pied frais. Les élèves ont fait la restitution des projets réalisés dans le cadre de la classe puis s'en est suivi un repas partagé. L'après-midi, les personnes présentes (une cinquantaine environ) ont pu participer à deux ateliers : le premier avec un agent de l'ONF sur la thématique de la forêt et des essences forestières et le second, à la charge de l'écogarde, sur la faune et le biotope du secteur de Pied frais.



Fête de l'ABC à Pied frais

Un entretien et une visite sur site avec une équipe de journalistes de LCI

En lien avec le Parc du Vercors, j'ai participé durant une demi-journée à un petit reportage pour la chaîne LCI avec pour sujet, « Comment bien randonner en montagne ». Nous nous sommes rendus dans la forêt des Coulmes, sur les hauteurs de Mallevall-en-Vercors pour dominer le cirque qui se trouve juste en-dessous. J'ai pu donner quelques éléments pour le grand public, en particulier sur les codes à respecter et connaître en milieu naturel (respect de la biodiversité, de la réglementation en vigueur dans certains espaces protégés...).



Reportage LCI

La journée mondiale des gardes

Comme chaque année, le 31 juillet est inscrit comme la journée internationale des gardes et rangers. Ce temps est dédié à la présentation des différentes missions des gardes, écogardes et rangers du monde entier. C'est aussi un moyen concret de rendre hommage aux victimes (tués ou blessés) dans l'exercice de leurs fonctions (accident de travail, braconnage, animaux sauvages, accidents de la route...). Chaque année, il y a entre deux cent cinquante et trois cent décès de gardes ou rangers dans le cadre de leur fonction. Sans surprise,



L'équipe mobilisée sur la journée mondiale des gardes

l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud sont les zones où il y a le plus de victimes.

En accord avec notre hiérarchie, nous avons reconduit la même journée que l'année dernière. En partenariat avec les écocardes du Département de l'Isère, nous avons installé un stand au niveau de la table d'orientation de l'ENS de la Molière afin de pouvoir toucher le plus de personnes possible. Nous avons du matériel pédagogique pour animer certains temps avec les familles, des photos de nos missions sur le terrain, des jumelles et longues-vue pour admirer les nombreux sommets que l'on peut observer depuis ce site. Une centaine de visiteurs, tous très agréablement surpris de pouvoir découvrir concrètement quelles peuvent être ces missions sur des espaces forts différents. Une belle réussite.

3.2 Surveillance et accueil des publics par sites sur le secteur Coulmes-Royans-Isère

a) Des permanences à l'office de tourisme de Pont-en-Royans

Ces permanences à l'office de tourisme les lundis matins de l'été ont à nouveau eu lieu cette année. L'objectif premier reste de conseiller les randonneurs et de construire avec eux leurs itinéraires de randonnée. Ce temps permet également de les sensibiliser sur les différentes réglementations en place selon les sites. Il permet d'échanger des informations importantes avec le personnel de l'office de tourisme et de garder une vision sur la fréquentation estivale des sentiers et des sites touristiques.

b) Des rencontres lors de l'entretien des sentiers

En plus de ces rendez-vous spécifiques en office de tourisme, des temps d'échanges se créent avec les personnes rencontrées sur le terrain. Les sujets abordés sont principalement leur parcours de randonnée, la faune et la flore présentes. Des questions sont posées également sur le rôle et le fonctionnement du Parc du Vercors, mais aussi les différentes missions des écocardes.

c) Des tournées de surveillance sur les sites sensibles ou à forte fréquentation

Les « tournées de surveillance » réalisées par les six écocardes sur l'ensemble des secteurs du Parc du Vercors ont pour objectif d'accueillir et renseigner, dans les meilleures conditions, un maximum de visiteurs qu'ils soient touristes ou locaux. Les tournées se font principalement sur les Espaces Naturels Sensibles (soumis à réglementations) mais aussi sur les lieux à forte fréquentation, notamment les week-ends en période estivale.

Lors de mes déplacements et missions, je suis en contact avec un grand nombre de randonneurs, cavaliers, VTTistes ...

Des infractions sont constatées régulièrement : véhicules non autorisés sur des chemins forestiers, chiens non tenus en laisse sur certaines zones où la tenue en laisse est obligatoire (sites des gorges du Nan et du Bournillon), cueillette de fleurs protégées...

Cependant, la majorité des retours que nous avons de toutes ces personnes rencontrées sont positifs ; les gens apprécient de voir et échanger avec le personnel du Parc du Vercors.

Les sites sensibles ou à forte fréquentation sur le secteur Coulmes Royans Isère sont :

- les abris et cabanes non gardés en Vercors dont le refuge de la Goulandière, la cabane de Pied frais.
- le secteur du Grand Veymont (RNNHPV), avec deux tournées en soirée de surveillance, sensibilisation et informations.
- l'ENS des Ecouges avec un garde du Département de l'Isère.
- l'ENS de la vallée fossile des Rimets (Rencurel).
- l'ENS des gorges du Nan (Cognin-les-gorges).
- les gorges du Gorgonnet (Saint-Gervais).
- le sentier de la grotte de Bournillon (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope).
- la surveillance et le diagnostic des secteurs sensibles (Pas du Ranc, Pas des Voutes et Pas de l'Allier).
- la participation à la « journée mondiale des gardes » sur l'ENS de la Molière (Autrans-Engins) avec les écocardes du Département de l'Isère.



Jour d'affluence à la cascade blanche

3.3 Surveillance et accueil des publics en soirée et sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

Des tournées de surveillance et de sensibilisation sont effectuées pendant la période estivale (de mai à octobre), mais aussi lorsque les conditions météorologiques permettent le bivouac et la randonnée, et donc une plus grande fréquentation des milieux naturels.

Sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux, ces tournées ont été mises en place en partenariat avec les gardes. Il s'agit avant tout de marquer la présence des agents de terrain et de sensibiliser les randonneurs aux abords des refuges et cabanes notamment sur la législation relative au feu (surtout en cas de forte sécheresse), aux chiens et au bivouac....

Ces tournées se déroulent en binôme avec les gardes de la Réserve, afin de partager différentes expériences et de pouvoir constater d'éventuels infractions (et si besoin de verbaliser). Elles permettent aussi de réaliser des « constats d'attaques » de grands prédateurs sur les troupeaux. Les gardes sont formés au dépeçage des animaux domestiques tués, dans l'objectif de pouvoir remplir les fiches de déclaration d'incident avec les éleveurs.

Les gendarmes des brigades de Villard-de-Lans et de la Chapelle-en-Vercors accompagnent ces tournées. Ils peut s'agir aussi des agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ceux-ci nous aident à former des binômes avec une personne assermentée afin de pouvoir être en mesure d'appuyer notre discours, voire de verbaliser les éventuelles infractions constatées par les agents lors de ces tournées. Sur la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux ce sont principalement les feux (interdits toute l'année) et la présence de chiens qui sont les deux infractions majeures relevées.



Tournée de surveillance sur la Réserve des Hauts Plateaux

4. GESTION DES SENTIERS

REPARTITION DE COMPÉTENCES ENTRE COMMUNES ET ECOGARDES SUR LE SUIVI DES SENTIERS

L'équipe d'écogardes gère le suivi et la maintenance du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des itinéraires de randonnées.

Les ecogardes définissent leurs priorités d'interventions suite aux retours des Offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (veille pour organiser les travaux sentiers). Un planning d'intervention est établi et permet de couvrir, selon la densité des secteurs, l'ensemble du réseau tous les 3 ou 4 ans (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).

Il est important de préciser que mes missions d'intervention sur le réseau de sentiers sont différentes entre les dix neuf communes adhérentes au syndicat mixte du Parc du Vercors et les vingt huit autres communes appartenant aussi à la Communauté de communes Saint- Marcellin Vercors Isère, mais n'étant pas dans la zone d'adhésion du Parc.

4.1. Secteur Coulmes-Royans-Isère : actions principales par communes

La gestion des sentiers représente environ la moitié de mon temps de travail sur l'année : balisage peinture, remplacement de poteaux et mise à jour de la signalétique, veille...

A cela s'ajoute le reste de l'entretien général des linéaires de randonnée : végétation à entretenir au printemps plus particulièrement, remise en état de tronçon abimés ou affaissés...

Les actions à engager sont transmises par plusieurs biais d'information : les mairies, l'office de tourisme, la plateforme Suricate, les randonneurs directement, les locaux référents...

Le balisage s'effectue également régulièrement avec l'appui de VTTAE sur les portions qui le permettent. Nous avons chacun dix journées de location de VTTAE permettant un confort de travail indéniable et une plus grande rapidité de kilomètres couverts.

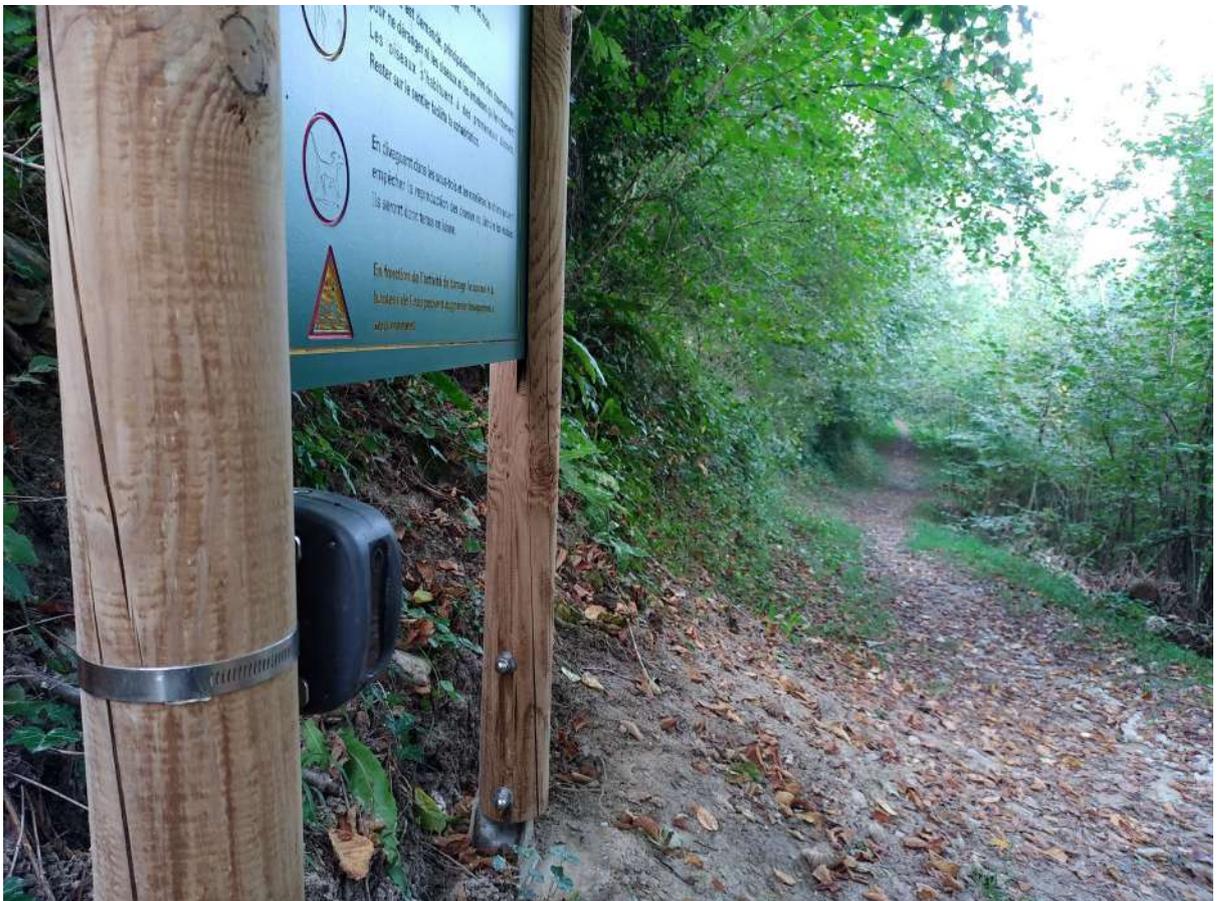
En moyenne sur une journée complète de balisage peinture, le kilométrage est passé de cinq kilomètres à pied à quinze kilomètres en VTTAE (sans nuire à la qualité du travail bien sur).

d) Les principales actions menées sur le secteur Coulmes Royans Isère :

- Suivi et résolutions des alertes « Suricate » postées par les sentinelles sur le site dédié. Dix neuf alertes me concernant en 2023.
- Diagnostics et suivi de l'état du sentier sur le secteur du Pas des Voutes et du Pas de l'Allier suite aux éboulements de 2022.
- Presles : installation de trois « passages canadiens » pour le VTT sur les alpages.
- Gros nettoyage au printemps sur le tronçon Arbois-Bournillon (sentier Au fil de la Bourne) en partenariat avec le chalet militaire d'Autrans (cinquante militaires sous convention).
- Installation de trois éco-compteurs sur les sentiers pour connaître la fréquentation (Au fil de la Bourne et Martin pêcheur).
- Réparation de plusieurs marches et garde-corps sur le sentier du Martin-pêcheur (Saint-Romans et Beauvoir-en-Royans).
- Aménagement et sécurisation du sentier « la Gerrassière » suite aux dégâts causés par une entreprise de travaux publics (Châtelus).
- Déplacement d'un panneau d'information « canyon » sur la route des Ecouges pour l'installer sur le parking de Saint-Gervais (nouveau départ).
- Aménagement du nouvel accès au site d'escalade de Mallevall-en-Vercors, et dé balisage de l'ancien itinéraire.



Passage canadien pour VTT à Presles



Eco compteur (sentier du Martin Pêcheur)



Eco compteur (itinéraire Au Fil de la Bourne)

e) Commune d'Auberives-en-Royans

Maintenance balisage et signalétique directionnelle	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3,2 km	Plusieurs arbres en travers au niveau du Tarze : chantier de nettoyage avec l'agent communal.
Poteaux signalétique : 2	



Arbres tronçonnés pour ouvrir le sentier

f) Commune de Beauvoir-en-Royans

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 2,6 km	Modification de l'itinéraire entre la Pédrise et les Noyers.
Poteaux signalétique : 3	

g) Commune de Châtelus

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 2,4 km	<ul style="list-style-type: none"> Deux tournées sur le secteur du Pas des Voutes et du Pas de l'Allier suite à l'arrêté municipal de fermeture pour éboulements.
Poteaux signalétique : 1	

Panneau RIR au pas des Voutes



h) Commune de Choranche

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3 km	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du sentier du pas du Ranc en juin. Elagage de la totalité du parcours entre la village et le Pas du Ranc.
Poteaux signalétique : 2	

i) Commune de Cognin-les-gorges

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3,8 km Poteaux signalétique : 2	Surveillance de l'ENS des gorges du Nan, élagage des buis sur la partie haute.

j) Commune d'Izeron

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 2,2 km Poteaux signalétique : 2	Dégagement de plusieurs arbres suite à un coup de vent sur le secteur Montchardon.

k) Commune de Malleval-en-Vercors

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 5,5 km Poteaux signalétique : 2	Nouvel accès pour rejoindre le site d'escalade. Partenariat avec le Département de l'Isère. Nouveau balisage peinture du secteur Pont de la Gerlette.

l) Commune de Montaud

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 4,1 km Poteaux signalétique : 2	<ul style="list-style-type: none">Nouveau balisage entre le village et le col de Montaud.

m) Commune de Pont-en-Royans

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3,8km Poteaux signalétique : 1	Reprise du balisage en sortie du village en direction de St-André en Royans.

n) Commune de Presles

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 5,9 km Poteaux signalétique : 4	Mise en place nouvel itinéraire et nouveau balisage entre les Brignes et les Guinardières.

o) Commune de Rencurel

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3, 8km Poteaux signalétique : 3	Surveillance sur l'ENS des Rimets, et modification du carrefour le Chargeoir.

p) Commune de La Rivière

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 5 km Poteaux signalétique : 3	Nouveau balisage entre les Monts et le Cuchet.

q) Commune de Rovon

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 2,6 km Poteaux signalétique : 1	Plusieurs arbres dégagés sur le chemin de halage en bordure de l'Isère. A noter, passerelle à refaire en 2024.

r) Commune de Saint-André-en-Royans

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3,7 km. Poteaux signalétique : 2	Mise en place d'une chicane sous le Tarze pour ralentir les VTTistes. Chantier réalisé avec l'agent communal.

s) Commune de Saint-Gervais

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 3,1 km Poteaux signalétique : 2	Nouveau balisage posé entre le village et Freyssinet. Déplacement du grand panneau de Randonnée « Canyon » au village. Chantier réalisé avec l'agent communal.

t) Commune de Saint-Just-de-Claix

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 7,9 km. Poteaux signalétique : 2	Nouveau balisage : village-l'Abbaye-Villevert.

u) Commune de Saint-Pierre-de-Chérennes

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 1,7 km. Poteaux signalétique : 3	Nouveau balisage entre le village et l'Alevoux.

v) Commune de Saint-Quentin-sur-Isère

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 4,3 kms. Poteaux signalétique : 1	Aide à l'association SPIA pour le balisage des boucles patrimoniales locales.

w) Commune de Saint-Romans

Maintenance balisage et signalétique	Travaux divers
Reprise balisage peinture : 5,6 km. Poteaux signalétique : 2	Nouveau balisage entre la Sône et le village de Saint-Romans.

4.2. Chantiers sur les autres secteurs du Parc du Vercors

Plusieurs chantiers collectifs mobilisant l'ensemble de l'équipe d'écogardes ont été menés sur le territoire du Parc du Vercors cette année :

Réalisation de chicanes sur l'ENS de la Molière/Sornin (Autrans et Engins, secteur Quatre-Montagnes et Piémont nord)

Dégagement d'un embâcle sur le ruisseau du Bruyant et installation d'une main courante sur une portion du sentier (Engins, secteur Quatre-Montagnes Piémont nord)

Ré-ouverture d'un sentier au hameau de Grimone (Châtillon) avec une association locale et le gîte de la Sauvagine (secteur Diois)

Ré-ouverture de deux chemins refermés par la végétation avec les cinq autres écogardes (commune d'Oublèze, secteur Gervanne)

Réalisation d'un aménagement type « passerelle » au col de la Machine pour franchir des clôtures dans un secteur de pâturage, (la Chapelle-en-Vercors, secteur Vercors Drôme)

Chantier sur l'ENS de la Molière/Sornin avec un groupe de militaires de la caserne de Varces, et abattage d'arbres qui referment l'alpage (secteur Quatre-Montagnes Piémont nord)

Tronçonnage et débitage de bois pour alimenter (bois de chauffage) le refuge du col de Vassieux-en-Vercors avec l'ensemble de l'équipe écogardes (secteur Vercors Drôme)

Tronçonnage et débitage de bois pour la cabane de Gerland avec deux écogardes et trois gardes de la Réserve Naturelle, afin de refaire le stock de bois pour cette cabane utilisée par les gardes l'hiver

Installation de plusieurs plaquettes « signalétique pastorale » sur l'alpage de Lans-en-Vercors (Ramées-col de l'Arc), suite à des différends entre randonneurs et chiens de protection (secteur Quatre-Montagnes Piémont nord)

Ré-ouverture d'un sentier à Beaufort-sur-Gervanne (secteur Gervanne)



Plaquettes « signalétique pastorale » sur l'alpage de Lans-en-Vercors



Tronçonnage sur l'ENS Molière Sornin afin de ré ouvrir l'alpage



Tronçonnage et débitage de bois pour alimenter le refuge de Vassieux-en-Vercors en bois de chauffage



Pose d'une main courante le long du sentier dans les gorges du Bruyant

4.3. Autres missions sentiers

- La conception du nouveau carto-guide « Des coulmes aux Chambaran » est terminée. Ce très gros travail aura duré un an et demi, en partenariat avec les services de la SMVIC et des offices de tourisme. C'est un travail de longue haleine puisque cela a nécessité de remettre à jour tous les sentiers et d'intégrer les modifications réalisées depuis la dernière édition datant de 2011 !

Un gros travail de repérage « terrain » a été mené sur la partie SMVIC hors Parc du Vercors, qui apparaît dorénavant sur la partie « verso » du cartoguide. La mise à jour des textes descriptifs a également été un travail minutieux et long car il est important de ne rien oublier. Ce nouveau cartoguide était très attendu par beaucoup d'acteurs locaux et par les pratiquants de la randonnée. Il est sorti en mai 2023 (vendu à huit euros comme les autres secteurs), alors qu'il couvre mille cent cinquante kilomètres de sentiers et une Communauté de communes de quarante sept villages.

- Le dossier « abris /cabanes » est toujours en cours de réalisation au sein du Parc du Vercors. L'architecte conseil Jacques Félix Faure était présent à l'abri de Pied frais sur la commune de La Rivière. Cet abri basique doit être sensiblement transformé pour accueillir les randonneurs avec plus de sécurité et de confort. Les prochains travaux seront l'isolation des murs, l'installation d'un nouveau poêle avec tubage aux normes et la mise en place d'un système de récupération de l'eau du toit pour éteindre le barbecue extérieur si besoin. La recherche des fonds nécessaires est en cours et les travaux devraient débuter courant 2024.

- Le 7 juillet, a eu lieu l'inauguration du sentier « Au fil de la Bourne » sur le site de la passerelle d'Auberives-en-Royans. Avec la SMVIC, les offices de tourisme, les partenaires, les financeurs et les élus, l'ouverture officielle a été prononcée. Ce sentier de trente deux kilomètres cours entre Saint-Nazaire-en-Royans et Rencurel. La surveillance des portions les plus sensibles se poursuit, et courant 2024, les premiers chiffres de fréquentation sortiront

grâce aux éco-compteurs installés sur les points stratégiques.



Inauguration du sentier au Fil de la Bourne

5. SUIVI SCIENTIFIQUE

Parmi nos multiples missions, figure toujours la surveillance générale des espèces vivantes que nous sommes amenés à croiser sur le terrain. Il y a évidemment les comptages organisés et les protocoles de suivi précis sur plusieurs espèces mais aussi le suivi et l'attention particulière que nous devons porter sur l'ensemble des espèces que nous observons et surtout à l'évolution d'état ou de répartition.

Nos observations relatives à la faune et à la flore sont intégrées dans la base de données Géonature, par l'intermédiaire d'une application mobile que nous possédons sur nos téléphones. Cela permet d'avoir un aperçu assez exhaustif de la biodiversité de nos secteurs. Cette récolte d'informations aide également au suivi sanitaire et d'évolution des populations. Géonature est une base de donnée nationale qui est étendue à de très nombreux corps de métiers qui étudie la biodiversité dans son ensemble.

Détail des suivis scientifiques menés :

- Suivi du *Myosotis speluncicola* (espèce très rare sur le plan national), avec le Comité scientifique du Parc du Vercors (Saint-Julien-en-Vercors).
- Comptage de l'espèce Tétraz-lyre en mai (Réserve des Hauts Plateaux).
- Comptage de l'espèce Lagopède alpin en juin (Réserve des Hauts Plateaux).
- Comptage international des « Vautours et Gypaètes barbus » (International Observation Day).
- Inventaire des tufières sur l'ENS des gorges du Nan en partenariat avec les agents du Département de l'Isère et la commune de Cognin-les-gorges.
- Observations faunistiques et floristiques sur les ENS du secteur Coulmes Royans Isère et l'ensemble des sites fréquentés (application Géonature).

- Protocole national PCM (Petites Chouettes de Montagne) réalisé lors de deux soirées entre mars et avril sur le site des Narces (Méaudre).



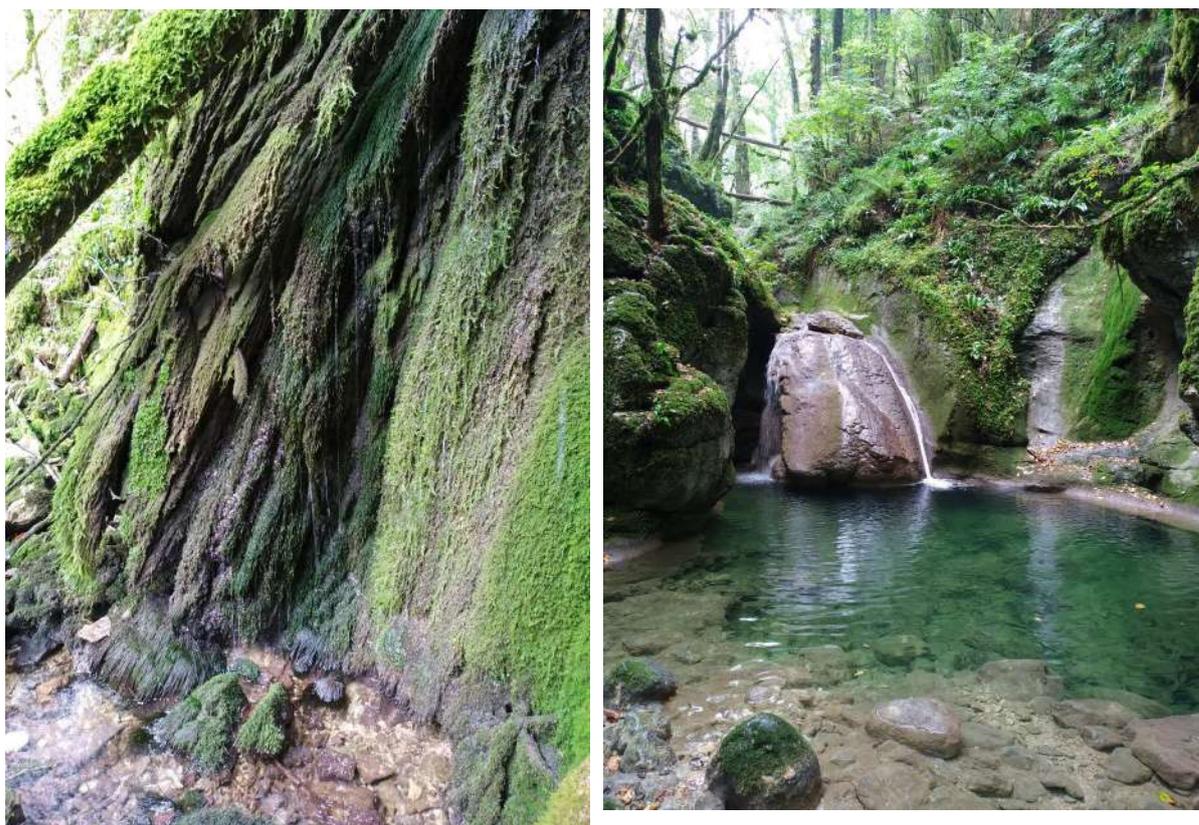
Tournée de surveillance garde-écogarde au Grand Veymont



Bivouac lors d'une tournée de surveillance garde-écogarde au Grand Veymont

En détails :

- *Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors :*
 - en mai, comptage Tétrasyre sur le secteur de Tiolache et le canyon des Erges.
 - en juin, comptage Lagopède alpin avec un stagiaire sur le secteur sud du Grand Veymont.
- *Sur le reste du territoire du Parc du Vercors :*
 - Au début du printemps, deux soirées de comptage au chant des petites Chouettes de montagne ont été menées. Ce protocole concerne la chouette Chevêchette et la Chouette de Tengmalm. Il est très cadré et réalisé sur des transects bien précis, en partenariat avec le pôle biodiversité du Parc du Vercors, les agents du Département de l'Isère et l'ONF.
 - En octobre, un comptage international (partout le même jour) de Vautours a été effectué sur tous les balcons est du massif du Vercors (du Moucherotte jusqu'au sud des Hauts-Plateaux) ainsi que sur les crêtes sud dominant le Diois. Mon lieu d'observation était le Pic Saint-Michel au-dessus de Lans-en-Vercors.
 - Un inventaire des tuffières présentes dans l'ENS des gorges du Nan a été réalisé en partenariat avec le service « biodiversité » du Département de l'Isère. Les résultats sont transmis à tous les services qui participent au comité de site de l'ENS des gorges du Nan : mairies, Département de l'Isère, ONF, prestataires, associations, particuliers investis...



Tuffières aux gorges du Nan

- Le suivi de cette variété de *Myosotis* très rare se fait depuis quatre ans maintenant avec l'aide du Conservatoire Botanique National (CBN). Le secteur où les quelques pieds ont été trouvés, est situé sous les voies d'escalade de St-Julien-en-Vercors. Les pratiquants ont été associés à ce suivi, ils ont également participé à l'installation des

filets de protection « anti piétinement ». Chaque année, un inventaire précis est réalisé pour évaluer la zone et comptabiliser le nombre de pieds présents.



Inventaire du Myosotis

- Mi-décembre a eu lieu le bilan départemental du suivi grands prédateurs organisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce rassemblement de tous les correspondants « grands prédateurs » permet de connaître les résultats des observations de l'année. Cela nous donne des éléments théorique sur la répartition des meutes, et chacun peut avoir une idée des attaques sur les troupeaux domestiques de nos secteurs.
- Suivi et surveillance des espèces de Chiroptères sur le site de Bournillon (APPB). En lien avec le Département de l'Isère, nous avons installé cet automne deux nouveaux panneaux expliquant la présence de plusieurs espèces de chauve-souris dans un bâtiment situé à proximité du parking de la centrale électrique de Bournillon. Les informations contenues sur ces panneaux détaillent les gestes et comportements à adopter près de ce bâtiment, afin de limiter au maximum l'impact et les dérangements humain.

Conclusion des suivis scientifiques :

Le travail des écogardes lors de ces divers comptages se fait en lien avec le pôle biodiversité du Parc du Vercors. Les observations et constats sur la faune et la flore sont notés et enregistrés. Il est parfois demandé d'aller sur le terrain rapidement pour observer et constater telle ou telle situation en lien avec une espèce sauvage lors d'un évènement particulier. La présence quasi quotidienne des écogardes sur le terrain permet de nombreuses observations qui sont comptabilisées dans la base de données informatique dédiée (Géonature). Ces références peuvent donc servir à des études ou des suivis à posteriori. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours avec nous, nos jumelles, un carnet, des fiches d'identifications et notre téléphone pour faire des photos et réaliser les pointages GPS nécessaires à ces observations.

6. ACTIONS MENÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SMVIC

Sur les vingt huit communes de la Communauté de communes SMVIC, le balisage des itinéraires de promenades et de randonnées n'est pas sous notre responsabilité. Je note simplement les manques ou les secteurs à reprendre. En revanche, je remplace les poteaux et les lames directionnelles fournies par la Communauté de communes. J'assure le suivi de cet entretien régulièrement et je parcours les itinéraires principalement à pied ou en VTAE.

Veille et entretien de la végétation sur les sentiers :

L'une des missions principale pour moi est de renseigner les chantiers d'insertions employés par la SMVIC sur les secteurs nécessitant des interventions en matière d'élagage et de débroussaillage. Le marché de cet entretien est confié aux structures de La Providence et des nouveaux Jardins de la Solidarité, selon les secteurs d'interventions. D'autres entreprises peuvent intervenir ponctuellement pour réaliser des chantiers d'entretien de végétation.

La période automnale est consacrée à l'inventaire de l'état de la végétation ce qui permet de prévoir le plan d'entretien pour le printemps suivant.

Ce travail se fait également en relation avec plusieurs agriculteurs qui réalisent cet entretien de façon mécanisable (tracteur équipé de tondeuse large ou épareuse) sur les sentiers « carrossables ». Ils ont signé une convention avec la SMVIC, pour une année reconductible.

Sentier « Au fil de la Bourne » :

Dans le cadre de mon contrat de projet, j'ai pour mission d'assurer le suivi annuel de ce sentier de trente deux kilomètres, notamment sur les parties situées dans les gorges, c'est-à-dire entre la centrale EDF de Bournillon et la Balme de Rencurel. C'est la partie la plus sensible et aussi celle qui est officiellement fermée de novembre à avril.

J'assure l'entretien du balisage, des portes d'entrées, le relevé des éco-compteurs et l'accueil du public occasionnellement.

Je suis en charge de la fermeture exceptionnelle de cette portion lorsque des événements météorologiques majeurs se produisent : orages intenses, alerte météorologique orange, fort coup de vent.

Enfin, j'ai installé cette année deux éco-compteurs : le premier près de la centrale de Bournillon et le second dès le départ vers le viaduc de St-Nazaire-en-Royans.

Ces outils nous permettent de connaître la fréquentation de ce chemin ainsi que les périodes de forte affluence.



Eco compteur sur le sentier "Au fil de la Bourne"

Autres missions :

Le territoire de la SMVIC hors périmètre du Parc du Vercors est une zone géographique relativement grande avec environ cinq cent kilomètres de sentiers balisés.

J'assure la veille générale de ces itinéraires et j'interviens dès qu'il y a besoin et ce sur différentes situations : réparation de marches, mise en place de main courante, dégagement d'escaliers, consolidation de passerelle, remise en état de l'assise....

La SMVIC met à ma disposition tout le matériel nécessaire pour ces tâches. Je peux donc intervenir au fur et à mesure que je reçois les informations ou les alertes Suricate. Lorsque le chantier est trop important, trop complexe voire trop dangereux, je fais appelle aux chantiers d'insertion partenaire de la Communauté de communes ou bien à des entreprises locales.

7. VOLET ADMINISTRATIF

7.1 Formations

Cette année pas de formation particulière en lien avec nos missions d'écogardes ont été suivie. Par contre, le Parc du Vercors a proposé de participer à deux journées autour de la communication et l'art du conte avec une intervenante professionnelle. Les gardes de la Réserve des Hauts Plateaux ont également participé. Ce fût très intéressant et enrichissant.

7.2. Réunions

Chaque mois, l'équipe des écogardes se réunit à la maison du Parc à Lans-en-Vercors, autour de notre coordinateur Stéphane Fayollat.

Ces journées nous permettent de faire le point sur l'ensemble des dossiers et des chantiers en cours :

- les actualités du Parc du Vercors concernant la structure et nos missions,
- les missions scientifiques réalisées sur le territoire,
- les chantiers passés au cours du mois ou sur ceux à venir,
- la mise en place du planning véhicule 4x4 au sein de notre équipe,
- les actualités de nos différents secteurs,
- l'organisation matérielle du mois suivant,
- les différentes missions menées par chacun au cours du mois passé.

7.3. Administratif

Les tâches administratives et numériques sont relativement conséquentes sur l'ensemble de nos missions d'écogarde. Il faut maîtriser différents outils informatique mis à notre disposition et la réalisation de ces actions prend du temps bien qu'elles soient toutes très importantes. Il convient de s'y tenir parfaitement et régulièrement afin de maîtriser au mieux notre secteur et les missions qui s'y rapportent.

Les principales tâches administratives réalisées régulièrement sont les suivantes :

- Outil Egroupware : agenda électronique partagé.
- Application LizMap : outil indispensable et très pratique pour suivre notre réseau de sentiers et les travaux ou corrections en cours. Echanges immédiats avec notre responsable et notre informaticien. Travail en temps réel.
- Géonature : base de données permettant de renseigner chaque espèce animale ou végétale observée au cours de nos différentes missions.
- Suivi retours et problèmes sur les sentiers (plateforme Suricate) : outil qui référence toutes les remarques et anomalies sur les sentiers des secteurs.
- Commande de plaques signalétiques et autres supports directionnels.
- Consultations et réponses aux nombreux mails des différents acteurs des secteurs : communes, offices de tourisme, responsables, gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux, ONF, OFB, pôle biodiversité et autres techniciens du Parc du Vercors...

- Préparation de ce rapport d'activité...
- Ré-édition du carto-guide du secteur en partenariat avec l'office de tourisme et la SMVIC
- Rencontres avec les partenaires et les collectivités (mairies, offices de tourisme, ONF, OFB, journalistes, enseignants..)
- Participation aux COPIL et réunions autour des ENS du secteur
- Rencontres à Grenoble de toutes les intercommunalités départementales, le Parc des Ecrins et des Parcs naturels régionaux pour harmoniser les PDIPR
- Assemblée générale des « Gardes nature de France » à Barcelonnette
- Journée inter-garderies annuelle avec tous les gardes et les écocardes du Parc du Vercors ainsi que les agents de terrain des Départements de la Drôme et de l'Isère sur le site de la forêt de Saoû (Drôme).

Journée inter-garderies annuelle avec tous les gardes et les écocardes du Parc du Vercors ainsi que les agents de terrain des Départements de la Drôme et de l'Isère sur le site de la forêt de Saoû (Drôme).



Journée inter-garderies annuelle avec tous les gardes et les écocardes du Parc du Vercors ainsi que les agents de terrain des Départements de la Drôme et de l'Isère sur le site de la forêt de Saoû (Drôme).

8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2023 aura été intense et principalement dominée par la conception du carto-guide « Des Coulmes aux Chambaran ». Nous repartons pour plusieurs années avec ce nouveau document qu'il conviendra de faire évoluer au fur et à mesure des modifications du réseau. C'est un « plus » indéniable d'avoir à présent un document à jour, attractif et regroupant la totalité de l'intercommunalité.

Notre équipe d'écogardes reste toujours aussi soudée et sérieuse dans les différentes missions. Une des évolutions majeures que nous constatons tous, est la diminution sensible de notre temps de travail sur la mission de balisage pur. La légère augmentation des alertes Suricate et le besoin répété de l'entretien de la végétation sur les sentiers fait que nous accordons un peu moins de temps à cette mission de balisage. Il y a des secteurs sur lesquels je pensais pouvoir intervenir en 2023 mais cela n'a pas pu se faire. Il me faudra donc opérer sur ces tronçons en 2024.

L'année 2024 sera marqué en majorité par l'installation des nouveaux mobilier d'accueil sur la Réserve des Hauts Plateaux en premier lieu, puis sur les sites principaux du Parc du Vercors. Ces mobiliers permettront de mieux accueillir les visiteurs avec l'ensemble des informations et des réglementations affichées. Sur le secteur Coulmes Royans Isère, une porte sur le site de Bournillon (Châtelus) et sur l'ENS des gorges du Nan (Cognin-les-Gorges) sera posée.



Nouveau mobilier dans le cadre du schéma d'accueil



Nouveau mobilier dans le cadre du schéma d'accueil